

Pithiviers, le 13 juillet 2022

Madame la Préfète  
DDT du Loiret  
Service Eau, Environnement, Forêt  
181 rue de Bourgogne  
45042 ORLEANS CEDEX

**N/REF : MB/BD/37/2022**

**Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – Régularisation de trois plans d'eau sur la commune de Boismorand (45)**

Madame la Préfète,

En date du 23 juin 2022, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le dossier de demande d'autorisation environnementale, déposée par la commune de Boismorand, pour la régularisation de l'Etang du Petit Bouland, l'Etang de Grand Bois et l'Etang de Cormont sur le territoire de la commune.

Après examen du dossier que vous m'avez transmis, je vous informe que je n'ai aucune remarque particulière à formuler et que ce projet ne présente pas d'incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec le règlement du SAGE Nappe de Beauce.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Monique BEVIERE  
Présidente de la CLE  
du SAGE Nappe de Beauce